

Le TÉMOIN : Tous les noms de famille sont en gros caractères, et les prénoms suivent, en caractères plus petits.

M. MACNICOL : Ainsi, l'Alberta et la Colombie-Britannique mettent toutes deux le nom de famille en premier.

Le TÉMOIN : Oui. Le bulletin en usage dans l'Ontario est exactement pareil au nôtre.

M. MACNICOL : Il y a sans doute une raison pour que l'Ontario n'ait pas suivi l'exemple des autres provinces.

Le TÉMOIN : Le Manitoba suit l'exemple de la Colombie-Britannique. Sur le bulletin, "Brown" figure sur une ligne en gros caractère, et le nom au long "Joseph Brown" est répété sur la ligne suivante.

M. RICHARD (*Ottawa-Est*) : En tout cas, les noms de famille sont d'abord disposés par ordre alphabétique.

M. MACINNIS : A-t-on proposé une modification, monsieur le président ?

Le PRÉSIDENT : Oui ; avec votre permission je vais lire de nouveau la modification proposée par M. Richard, d'Ottawa-Est : " Que sur le bulletin de vote, les noms soient disposés par ordre alphabétique, le nom de famille venant en premier, et les prénoms ensuite, et qu'aucun numéro ne soit imprimé sur ce bulletin. "

M. MACINNIS : Monsieur le président, je m'oppose à la modification en ce qui concerne le changement relatif au nom, mais je ne m'oppose pas à la suppression des chiffres, qui ne me paraissent d'aucune utilité. A mon sens, les électeurs connaissent mieux les candidats par leurs prénoms suivis du nom de famille. Si l'ordre est interverti sur le bulletin, il leur faudra un peu plus de réflexion pour s'assurer qu'ils votent bien pour le candidat de leur choix. A mon sens, il vaudrait mieux garder notre bulletin, tel qu'il est, mais en y supprimant les chiffres.

Le PRÉSIDENT : Présentez-vous un amendement à la proposition ?

M. MACINNIS : Non, je me contenterai d'exprimer ma dissidence en votant contre la proposition.

Le PRÉSIDENT : Bon ! Etes-vous maintenant prêts à voter ?

M. MACNICOL : Avant de voter, j'aimerais connaître les vues du Directeur général des élections ; il a une grande expérience en la matière.

Le TÉMOIN : Je n'ai pas beaucoup d'expérience en ce qui concerne le vote proprement dit, car je n'ai pas voté depuis vingt-cinq ou trente ans.

M. FAIR : Y a-t-il quelque objection à la présente formule du bulletin de vote ?

Le TÉMOIN : On n'en a jamais soulevé depuis les dix dernières élections fédérales.

M. MACNICOL : Personne ne vous a jamais demandé de changer la formule ?

Le TÉMOIN : Pas en ce qui concerne la disposition des noms de famille et des prénoms.

M. MURPHY : M. Castonguay, favoriserez-vous le fait d'invertir l'ordre des noms de façon que le nom de famille figure en premier, et les prénoms ensuite, en caractères plus petits ?